

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE KRAON

## 1. INTRODUCTION

1.1 Ces conditions générales de vente régissent toutes les prestations fournies par Kraon, spécialisée dans la création de contenu dynamique pour les médias sociaux et autres services de marketing digital.

1.2 En faisant appel à nos services, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente.

## 2. PRESTATIONS DE SERVICE

2.1 Kraon propose les services suivants :

- Création et gestion de contenu pour les réseaux sociaux.
- Conseil en stratégie de marketing digital.
- Autres services liés au marketing digital.

2.2 Les détails spécifiques de chaque prestation seront définis dans un devis ou un contrat séparé.

## 3. TARIFICATION ET PAIEMENT

3.1 Les tarifs des services seront établis dans un devis préalablement accepté par le client.

3.2 Les modalités de paiement seront précisées dans le devis ou le contrat. Sauf accord contraire, les factures sont payables sous 30 jours.

## 4. OBLIGATIONS DU CLIENT

4.1 Le client s'engage à fournir toutes les informations et documents nécessaires à la bonne réalisation des services.

4.2 Le client s'engage à respecter les termes de paiement convenus.

## 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5.1 Kraon conserve la propriété intellectuelle de tous les contenus créés, sauf accord contraire spécifié par écrit.

5.2 Le client obtient une licence d'utilisation du contenu dans le cadre défini par le contrat.

## 6. RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

6.1 Kraon s'engage à fournir ses services avec professionnalisme et diligence.

6.2 La responsabilité de Kraon est limitée aux dommages directs et prouvés résultant de sa négligence.

## 7. CONFIDENTIALITÉ

7.1 Toutes les informations échangées entre le client et Kraon seront traitées de manière confidentielle.

## 8. MODIFICATION DES CONDITIONS

8.1 Kraon se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

## 9. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

9.1 Ces conditions générales de vente sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français.